

ERGONOMIE, ORGANISATION ET ESPACES DU TRAVAIL

« Formation historique créée dans les années 1970, le master en ergonomie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'effectue en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV). Elle donne accès au certificat "ergonome junior certifié" et répond aux recommandations du Collège des enseignants-chercheurs en ergonomie (CE2), aux critères du Centre of Registration of European Ergonomists (CREE) et du référentiel porté par l'International Ergonomics Association (IEA). »

Nadía Heddad, responsable pédagogique

OBJECTIFS

Depuis sa création en 1992, l'enseignement de l'ergonomie dispensé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est organisé dans la perspective de préparer à l'exercice du métier d'ergonome.

Consultant en interne ou en externe, il intervient sur les dimensions de l'organisation du travail susceptibles d'influer tant sur la santé des personnes que sur l'efficacité des systèmes productifs.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Intervenir et coopérer avec les autres concepteurs et organisateurs pour mobiliser les ressources internes.
- ▶ Maîtriser les enjeux d'organisation du travail dans la production et les services, en lien avec les outils de gestion, afin de soutenir les opérationnels dans leurs activités, dans le respect des objectifs de performance.
- ▶ Concevoir ces questions dans l'espace, pour en appréhender la puissance de ressource et/ou de contrainte, tant en termes économiques pour les organisations que de santé pour les personnes.

PUBLIC

Architectes, médecins du travail, ingénieurs, gestionnaires, et par validation des acquis de l'expérience (VAE), les infirmiers du travail, techniciens (méthodes, organisation, prévention), titulaires d'un DU d'ergonomie.

ADMISSION

Titulaires d'un master 1, diplôme d'université d'ergonomie ou d'un équivalent. Le recrutement se fait en formation continue, en formation initiale et en alternance sous la forme d'un contrat de professionnalisation.

ORGANISATION

Rentrée : septembre.

Rythme : 462h sur 60 jours, une semaine par mois, et deux semaines pour les mois d'octobre, février, avril et juin.

En formation continue, la formation s'effectue sur 2 ans.

En formation initiale et en contrat de professionnalisation, la formation s'effectue sur 1 an.

PROGRAMME

Concepts et modèles d'analyse du travail (105h)

- ▶ Intervenir sur les questions de travail/ modèles généraux de l'ergonomie/ modèles d'organisation, modèles de travail, modèles de l'homme
- ▶ Modèles et méthodes d'analyse du travail
- ▶ Dimensions spatiales, organisationnelles et économiques de l'analyse ergonomique
- ▶ Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire

Analyse, diagnostic et conception des situations de travail (101,5h)

- ▶ Physiologie et psychologie du travail
- ▶ Analyse de la demande et construction d'une problématique
- ▶ Questions de santé mentale et droit du travail
- ▶ Méthodologie : analyse ergonomique du travail et démarche d'intervention
- ▶ Analyse des risques professionnels, conception et intervention dans les situations à risque
- ▶ Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire et exercice

Conduite de projet (108,5h)

- ▶ Ergonomie et conception : intervenir en conduite de projet

- ▶ Analyse des risques professionnels, conception et intervention dans les situations à risque
- ▶ Suivi de l'avancement des projets de mémoire

Spécialité (31,5h)

- ▶ Spécialité 1 : intervenir dans le cadre de projet de conception d'espaces de travail
- ▶ Spécialité 2 : intervenir dans le cadre de projet de conception des IHM
- ▶ Spécialité 3 : intervenir dans le cadre de transition économique : développement durable et économie de service

Stratégie et questions d'entreprise (87,5h)

- ▶ Logiques d'intervention et stratégies d'entreprise : apport méthodologique et études de cas
- ▶ Place du travail dans les projets et les modèles organisationnels et économiques des entreprises
- ▶ Séminaire thématique annuel d'ergonomie
- ▶ Synthèse et suivi de l'avancement des projets de mémoire

Intervention dans un projet (28h)

- ▶ Séminaire d'analyse d'expériences
- ▶ Suivi de l'avancement des projets de mémoire

TARIFS

8 030 € pour la formation continue

Réduction sous conditions :
Individuels et demandeurs d'emploi : 6 690 €



Le service Formation continue Panthéon-Sorbonne a obtenu la certification qualité de services FCU (formation continue à l'université) délivrée par le Bureau Veritas (nov. 2019).

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Formation Continue
21 rue Broca 75005 Paris

Tél : 01 53 55 27 82 / 06 18 00 97 67
master2ergo@univ-paris1.fr

N° RNCP : 34 081